

FICHE CREEE

Brochier

Nom : Brochier
Prénoms : Célestin Surnoms :

Número matricule du recrutement : 611
Classe de mobilisation : 1906

ÉTAT CIVIL.
Né le 24 Décembre 1886 à St Georges d'Espirauchanton
de Haierieux département de l'Isère résidant
aux Roche de Condruin canton de Vienne Sud département
de l'Isère profession de Journaux Rivier
fils de Jean Célestin et de Caumont Lucienne domiciliée
aux Roche de Condruin canton de Vienne Sud département de l'Isère

SIGNALEMENT.
Cheveux et sourcils noir
yeux noir front couvert
nez mo en bouche ingéme
menton ron visage ovale
Taille : 1 m. 63 cent. Taille rectifiée : m. cent.
Marques particulières : tatouages au bras droit
Degré d'instruction générale : 3

Marié le
DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION.
Classé dans la 5° partie de la liste en 1907
Classé dans la 6° partie de la liste en 1908 Exempt en 1908.

CORPS D'AFFECTATION.
Armée active.
Armée territoriale et sa réserve.
5° Reg^t d'Infanterie Coloniale
14° Groupe Spécial
AFFECTATIONS
d'après guerre
16° Bⁿ d'Inf^{te} versé à Alger
31 Reg^t de Caralliers Algériens G^s
NUMÉROS
20 CONTRÔLE spécial. MATRICULE ou au répertoire. 0889

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.
Inscrit sous le n° 141 de la liste de Vienne Sud
Admis pour faible art 18 en 1907
Exempt en 1908: affection organique du cœur - Bon.
conseil de révision et l'Isère en 1914
Condamné par le 6^e C^o de Vienne le 16 Dec 1908 pour vols de fait volent
à 50^e d'aineude (Turis). - Condamné le 6^e C^o de Vienne le 16 Dec 1908 pour vols
à 1 mois prison (Turis). - Condamné par le 6^e C^o de Vienne le
24 août 1907 pour vols à 3 mois et 1 jour de prison.
Condamné par le 6^e C^o de Lyon le 19 mars 1914 pour
vols et tentative de vol à 1 mois de prison.
Rappelé à l'activité par suite de la Mobilisation Générale
D^e P^e du 4^e Août 1914, arrivé au corps le 15 - 3 - 1915.
Certificat de femme conduite accusée -
Condamné par arrêt contradictoire de la Cour d'appel de Grenoble
en date du 30 octobre 1919 à 4 mois d'emprisonnement et 1000
francs sur appel d'un jugement du Tribunal de Vienne en date du 20
septembre 1919 pour délits de "vol" commis le 11 août 1918.
Passe au 31 Reg^t de Caralliers Algériens (G^s) le 1^{er} janvier 1924
Condamné par jugement contradictoire du Tribunal de Vienne le
12 décembre 1923 à deux mois de prison pour "vol" commis
le 11 décembre 1923.

21/3 1919 en congé sursis de
démobilisation échelon N° 3399
par le dépôt de
Roche de Condruin
Décidé le 14 janvier 1927 à la fin de la guerre
CAMPAGNES.
BLESSURES, ACTIONS D'ÉCLAT, DÉCORATIONS, ETC.

Allemagne du 15-2-1915 au 9 Mars 1915
Mars du 10-3-1915 au 23 mars 1915
A pris part au combat à El-Maadid (Algérie) le 10 Décembre 1916

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.			
Dates.	Communes.	Subdivisions de région.	INDICATIONS (Régiment, etc.)
18 Octobre 1920	Lyon 91	Rhône	R
	Place Montgoussier		
15 Août 1922	St-Fons, rue	Rhône C	R
1 Janvier 1923	de la Saudrerie chez M ^r Boudon	Rhône C	R
	Lyon 33, chemin de la Croix-Blanche		
29 Mars 1924	Vénissieux	Rhône C	R
	299, route de Vienne, maison		
4 Mars 1925	Billard-Bornet	Rhône	R
	lameau de Brignoud chez M ^r Combarel		

PÉRIODES D'EXERCICES.
Réserve... 1^{er} dans 1 du au
2^e dans 1 du au
Supplémentaire dans 1 du au
Armée territoriale 1^{er} dans 1 du au
Supplémentaire dans 1 du au
Spéciales aux hommes du service de garde des postes de communication. Du au

ÉPOQUE À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS :			DATE de LA LIBÉRATION du service militaire.
la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	

Ne remplir ce tableau que pour les hommes dont les services font l'objet d'un décompte spécial (engagés, condamnés, omis, etc.).